

Plan appartement du RCP non conforme à la réalité...

Par TLEMCEN, le 27/05/2022 à 10:52

Bonjour,

Le plan de mon appartement (sur le RCP de 1974) n'estpas conforme à la réalité...! (Paris 75005)

l'IFCOP, lors de la rénovation de l'immeuble en 1975/1976 a déplacer la porte d'entrée de l'appart de 1.21 m sur les PC, soit un agrandissement de **moins de 1 M²**. L'appartement a été revendu par 2 fois sans qu'aucun notaire ne fasse de problème ou remarque. **Mais aujourd'hui... OUI !**

Mon syndic me dit qu'il y a lieu de faire passer un géomètre (1.300 €) puis faire une AGE (1.000 €) pour régulariser cette erreur qui date de 1974.

N'y a t-il pas prescripion, j'ai acheté fin 1992... à 2022 = 30 ans

Merci de votre avis. Bien cordialement, MLC

Par youris, le 27/05/2022 à 11:47

bonjour,

vous pouvez faire appliquer la prescription acquisitive.

voir ce lien:

benefice-prescription-acquisitive-immobiliere-coproprietaire

salutations